

# 44e ATELIER DE LA CONCURRENCE

La nouvelle ordonnance sur les véhicules à moteur  
et le modèle d'agence

## PARTENAIRE INTERNATIONAL

in cooperation with  
UN trade & develop-  
ment (UNCTAD)



International  
Section

## PARTENAIRE NATIONAL



Stiftung KMU  
für Rechts-  
Durchsetzung



UPSA | AGVS

Union professionnelle suisse de l'automobile  
SECTION VAUD

## SÉCURITÉ DES DONNÉES PARTENAIRE

**konzeptplus**  
Swiss Cyber Security

## LÉGAL ET DE CONFORMITÉ



AGON<sup>COMPETITION  
LAW & POLICY</sup>  
PARTNERS

S W I T Z E R L A N D

## 44e ATELIER DE LA CONCURRENCE

# La nouvelle ordonnance sur les véhicules à moteur et le modèle d'agence

Le 44e Atelier de la Concurrence se concentre sur des sujets très actuels - la nouvelle ordonnance du Conseil fédéral sur les véhicules à moteur et le modèle d'agence.

Avec l'adoption de la motion Pfister (motion 18.3898 "Application effective de la loi sur les cartels dans le commerce automobile"), la nouvelle ordonnance sur les véhicules automobiles est entrée en vigueur le 1er janvier 2024. Le législateur a ainsi transformé les dispositions de protection des concessionnaires, que la COMCO avait définies dans sa communication sur les véhicules automobiles, en un acte législatif. Qu'est-ce que cela signifie pour les entreprises automobiles en Suisse ? Quelles sont les dispositions de protection des concessionnaires auxquelles vous pouvez encore vous référer (notamment les garanties, l'obligation de contracter) ? Qu'en est-il de l'application judiciaire du nouveau règlement ?

Parallèlement, les entreprises suisses du secteur automobile se voient toujours confrontées au défi du "modèle d'agence". Des questions se posent surtout sur les modalités de résiliation, la protection des investissements, la propriété des données des clients et la prise en charge des frais d'exploitation.

Le 44e Atelier de la Concurrence abordera ces questions et bien d'autres encore et vous donnera, dans la première partie, un aperçu pratique de la nouvelle ordonnance sur les véhicules à moteur. La deuxième partie de la manifestation sera consacrée aux chances et aux risques du modèle d'agence et aux perspectives commerciales possibles.

Profitez de l'occasion : cet atelier vous offre une plate-forme unique pour un échange précieux avec des experts\* et des collègues du secteur automobile, de la politique et des autorités. En outre, vous recevrez des informations exclusives de la part des experts qui interviendront et vous pourrez en profiter pour votre orientation stratégique future.

### INSCRIPTION

L'événement est ouvert au public. Les inscriptions sont acceptées en ligne jusqu'au 30 août 2024 : [www.atelier-concurrence.ch](http://www.atelier-concurrence.ch)

### LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

**Lundi 2 septembre 2024 à partir de 17h00**

YMECA

Av. des Sciences 17

1400 Yverdon-les-Bains

### PARKING POUR VISITEURS

Le Parking Le Forum se trouve à environ 100 mètres en face du bâtiment YMECA.

### DIRECTION DE LA CONFÉRENCE

Prof. Dr. Patrick L. Krauskopf  
[krauskopf@atelier-concurrence.ch](mailto:krauskopf@atelier-concurrence.ch)

### PERSONNE DE CONTACT

**Pierre-Michel Vidoudez, lic. Iur. Secrétaire général**

Route du Lac 2, 1094 Paudex

T + 41 58 796 33 40

[pmvidoudez@centrepatalonal.ch](mailto:pmvidoudez@centrepatalonal.ch)

[www.upsa-vd.ch](http://www.upsa-vd.ch)



[ATELIER-CONCURRENCE.CH](http://ATELIER-CONCURRENCE.CH)



## PROGRAMME\*

Lundi 2 septembre 2024

- 17H00 **Bienvenue**  
**Nicolas Leuba**, président de l'UPSA-Vaud  
  
**Patrick Krauskopf**, AdC
- 17H10 Introduction "Tendances dans la branche automobile"  
**Olaf Bock**, alphaonline
- 1ère partie La Nouvelle Ordonnance sur les véhicules à moteur**
- 17H25 **Un tour d'horizon**  
**Olivier Schaller**, COMCO
- 17H40 **PANEL**  
**Olivier Schaller**, COMCO  
**Nicolas Leuba**, UPSA  
Modération: **Patrick Krauskopf**, AdC
- 18H00 **PAUSE**
- 2ème partie Le contrat d'agence**
- 18H20 **Réflexions politiques**  
**Pascal Broulis**, conseiller aux États
- 18H35 **Réflexions entrepreneuriales**  
**Charles-Alber Hediger**, UPSA
- 18H50 **Réflexions Garage 2030**  
**Oliver Friedmann**, SWISSTAIL
- 19H00 **PANEL**  
**Pascal Broulis**, conseiller aux États  
**Markus Wyssling**, AGON Partners  
**Oliver Friedmann**, SWISSTAIL  
Modération : **Patrick Krauskopf**, AdC
- 19H20 **Clôture**  
**Nicolas Leuba**, UPSA  
**Patrick Krauskopf**, AdC
- 19:30 heures **APÉRO RICHE**

\* Sous réserve de modifications de dernière minute du programme

## EXCELLENCE IN ACADEMICS & EVENTS

### TOUJOURS À JOUR AVEC :

- **ATELIERS DE LA CONCURRENCE (ADC)** : <https://www.atelier-concurrence.ch/fr>
- **COMPETITION LAW UPDATE (CLU)** : <https://accl.ch/fr/mise-a-jour-du-droit-de-la-concurrence>
- **EXCELLENCE IN COMPLIANCE (EiC)** : <https://accl.ch/fr/conferences>
- **CONGRÈS LITIGATION PR** : <https://litigation-pr.ch/>
- **JOURNÉES FPJ** : <https://www.kmu-stiftung.ch/fr/a-propos-de-nous/skr-evenements>
- **SWISS DIVERSITY**: <https://www.swissdiversity.com/agenda-events>

## NE MANQUEZ PAS NOS PROGRAMMES ACADÉMIQUES ET ÉVÉNEMENTIELS !

### Pride Brunch Martigny

Date : 20 juillet 2024

Lieu: Coworking Space Gotham

### Nuit des Swiss Diversity Awards

Date : 07 septembre 2024

Lieu: Kursaal Bâle

### Vo Brot Wy und Sy

Date : 24 septembre 2024

Lieu: Collégiale Saint-Vincent de Berne

### 42ème Excellence in Compliance : Competition Law and the Circular Economy

Date : 16 octobre 2024

Lieu: Bruxelles

### 43ème Excellence in Compliance : Avec Swiss Automotive Aftermarket

Date : 29 octobre 2024

Lieu: Oberkirch

### 44ème Excellence in Compliance : Compliance pour les fabricants des articles de marque

Date : 30 octobre 2024

Lieu : en ligne

### 21ème CLU - Développements juridiques dans le droit des cartels 2024 en : UE, UK ; D, A et CH

Date : 12 novembre 2024

Lieu : en ligne

### 9ème conférence Litigation-PR

Date : 14 novembre 2024

Lieu: ZHAW

ATELIER-CONCURRENCE.CH

